

Compte rendu du Conseil Municipal

17 septembre 2019

Présents : Mme FOURNEL Béatrice, Mr BISSUEL Laurent, Mme PAIN Evelyne, Mr PION Eric, Mr PETIT Frédéric,
Mr MATHELIN Christophe, Mme MUGUET Angélique
Absent excusé : Mr TRUCHET Jean Pierre

Approbation à l'unanimité du compte rendu du conseil municipal du 24 juin 2019

• **MAISON BARBEYS**

Les aménagements intérieurs se poursuivent avec le doublage des cloisons, les peintures vont pouvoir commencer.

Un nouveau rendez-vous a eu lieu avec Enedis pour la pause des compteurs, nous attendons le devis.

Les Ets Fuyatier ont été sollicités pour la reprise de la façade sur la terrasse et l'aménagement côté rue.

Deux enseignes ont été rencontrées pour le mobilier de la bibliothèque. Une nouvelle rencontre sera calée avec les bénévoles courant octobre.

L'association Machéz'Halle poursuit ses démarches avec les producteurs et une réunion d'information est prévue le 07/10 à 20h.

• **TRAVAUX ASSAINISSEMENT**

Dans le cadre du projet de réhabilitation de la station d'épuration de la Grand Place, il y a lieu d'engager une étude de faisabilité. Le département nous accompagne dans la mise en œuvre.

Le conseil municipal autorise Madame le Maire à signer tout document relatif au lancement de cette démarche.

• **TRANSFERT COMPETENCE EAU POTABLE**

Vu les fusions annoncées des syndicats Rhône Loire Nord et de la Roannaise de l'eau, vu les enjeux de la gestion de l'eau, il est proposé au conseil municipal de transférer cette compétence au niveau intercommunal. Le conseil municipal donne son accord. L'exercice de cette compétence étant déjà déléguée au syndicat Rhône Loire Nord.

• **REMBOURSEMENT LOCATION ERA**

Le conseil municipal décide de procéder au remboursement de la réservation de salle faite pour le 25/04/2020 par l'association des classes 70 d'Amplepuis ; une salle de leur commune s'étant libérée.

• **AMORTISSEMENT TRAVAUX DU SIEL**

Pour les travaux d'investissement portant sur l'éclairage public, il y a lieu de prévoir la durée d'amortissement. Le conseil municipal décide de porter à une année pour toute la durée de l'adhésion.

• **FETES ET CEREMONIES**

Les services de la Trésorerie demande à ce que soit détaillé les principales caractéristiques des dépenses inscrites au compte «Fêtes et Cérémonies». Il est proposé de prendre en compte les cérémonies et inaugurations, repas des aînés, friandises, décoration de Noël, fleurs, facture de compagnies de spectacle, concert...

• **RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DE SERVICE 2018**

Le Code Général des Collectivités Territoriales impose la réalisation de ce rapport pour l'assainissement collectif.

Ce document mis en ligne est public et informe les usagers sur le service.

Après présentation, ce dernier est approuvé par l'assemblée délibérante.

• **QUESTIONS DIVERSES**

- Il convient de prévoir les chemins à inscrire au budget voirie pour 2020. La commission sera prochainement réunie.
- Le logement communal à côté de la Part des Autres est vacant depuis le 12 septembre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 15.